

Date de convocation : 25/06/2026Date d'affichage : 25/06/2026**Procès verbal****Séance du 02 juillet 2026 à 19 heures.**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GORGES.

Nombre de conseillers :En exercice : **09**Présents : 07Absents : 02

Présents : Jean-Paul GORGES, Cathy GIRARD-MADOUX, Odile ROYBON, Jean RICHE, Jean-Pierre MEUNIER, Antonin JULIEN, Gisèle FLAMMIER

Absents : Mélanie JEANDET, Loïc SUCHET (arrivé 20h48).

Secrétaire de séance : Cathy GIRARD-MADOUX

Le quorum de **5** présents étant atteint la séance a été ouverte.

Point n° 1 de l'ordre du jour

Après demande de monsieur le Maire aux membres du Conseil Municipal, le procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2026 est approuvé à la majorité.

Point n° 2 de l'ordre du jour

- **Délibération 2026-40 : Décision modificative N°1.**

À la suite de la cession du terrain de l'ancienne Mairie/Ecole au profit de l'Opac pour un montant d'un euro, la trésorerie nous demande de faire une modification sur le budget afin de sortir sa valeur du patrimoine et pouvoir encaisser le montant de 1 euro.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 1

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Contre Pour

Date de convocation :

L'an deux-mil vingt-six, le 02 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Paul GORGES, Maire.

Objet : Cession terrain ancienne mairie école à l'OPAC

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204412 : Subv. nature org. publics - Bâtiments et installations		90 000.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		90 000.00 €
R 2111 : Terrains nus		30 297.48 €
R 2131 : Constructions bâtiments publics		57 585.60 €
R 2135 : Install. générales, agencements, aménagements des constructions		2 116.92 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		90 000.00 €

Votes pour : 7

Votes contre : 0

Cette décision modificative est approuvée à la majorité.

Point n° 3 de l'ordre du jour

- **Délibération 2026-41 : AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : Désignation du représentant de la commune de Villard d'Héry à l'Association « ACC CŒUR DE SAVOIE ENERGIE »**

Le Maire,

Suite au renouvellement général des assemblées locales 2026, il convient de désigner ses représentants pour siéger dans les instances des différents organismes et structures auxquels elle adhère.

Depuis 2023, la Communauté de communes développe des boucles d'autoconsommation collective à destination notamment des consommateurs publics. Ces boucles permettent de partager l'électricité à l'échelle locale en complément des fournisseurs d'électricité historique.

L'association « ACC Cœur De Savoie Energie » permet d'associer l'ensemble des acteurs dans des projets d'autoconsommation sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie et de la Communauté de communes Porte de Maurienne. Conformément aux obligations réglementaires, cette association porte le rôle de Personne Morale Organisatrice et regroupe tous les consommateurs et les producteurs actifs dans les boucles d'autoconsommation qu'elle gère.

En conséquence, il est proposé

au Conseil Municipal,

Considérant le Plan Climat Air Energie Territorial du Cœur de Savoie ainsi que la démarche Territoire à Energie Positive portée par le Syndicat de Pays de Maurienne ;

Considérant l'opportunité de bénéficier d'une électricité locale, renouvelable, très faiblement carbonée à des coûts maîtrisés dans le cadre de l'autoconsommation collective ;

Considérant la délibération d'adhésion de la commune de Villard d'Héry à l'association « ACC Cœur de Savoie Energie » prise par délibération du 25 juin 2024 ;

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

DESIGNER M. Jean-Paul GORGES pour représenter la commune au sein des instances de l'association ;

Votes pour : 7

Votes contre : 0

Cette délibération est approuvée à la majorité.

Point n° 4 de l'ordre du jour

Information logiciel WE-MAGNUS

Aujourd'hui la mairie fonctionne avec le logiciel Berger-Levrault (gestion RH/Paie, gestion financière et état civil) qui ne sera plus d'actualité d'ici un an ou deux.

AGATE (Agence Alpine des Territoires) en charge de la maintenance et de la formation de ce logiciel nous propose un nouveau logiciel « WE-MAGNUS » (évolution du logiciel Berger Levrault).

Notre Secrétaire Générale De Mairie étant actuellement en cours de formation sur ces différents logiciels nous pensons qu'il est opportun de « basculer » sans attendre notre gestion sur ce nouveau logiciel.

Changement approuvé par tous

Point n°5 de l'ordre du jour

État des lieux et avancements des sujets « sécurités des biens et des personnes » sous la responsabilité de la commune.

INCENDIE

- Poteaux incendies (SDIS) : retard de vérification des débits. Intervention à programmer dès cet automne.
- Mairie/LIPARIS
 - remise en conformité en cours à la suite de l'audit du SDIS de Chambéry de juillet 2024
 - Extincteurs : conformité dépassée. Remplacement à prévoir.
 - Plans d'évacuation (service technique/Marillet, Mairie et salle LIPARIS) : à réaliser
 - Détecteurs de fumée cuisine salle des fêtes et Mairie à prévoir.

SURVEILLANCE ET ALARME (Bâtiment Technique du Marillet)

Analyse des dysfonctionnements, à prévoir : Réparations et remise en service du système de surveillance (caméra et ordinateur).

BATIMENT DES GITES

Suite à l'Audit de GROUPAMA, il faut prévoir :

- Protection FERMACELL aux Gîtes et au Marillet pour les onduleurs
- Gestion des alarmes incendies sur les 2 Gîtes

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Mettre à jour le PCS, s'en faire une synthèse avec « des fiches actions » pour se l'approprier.

HABILITATION ELECTRIQUE

Notre employé communal, Jean-Claude HYVRARD a passé avec succès son habilitation électrique le 26 juin 2026.

Point n°6 de l'ordre du jour

Circulation routière : points sensibles identifiés au sein de la commune

Lors de la réunion d'écoute des attentes des habitants de la commune, un sujet a été particulièrement discuté : la Circulation routière.

Les principaux points sensibles évoqués sont :

- La rue du clocher : sens interdit pas respecté et panneau avec double sens incompréhensible.
- Limitation à 30Km/h dans le Chef-Lieu et le hameau de Villard-Siard.
- Carrefour entre chemin du truc/rue du clocher/route de la chapelle : absence de visibilité.
- Intersection Route du Granier/ Route du Chenavrier : priorité à droite peu respectée.
- Descente Route du Grand Chemin à Villard Siard jugée dangereuse avec le mix Vélo/skateboard /trottinette /voiture / piétons.
- Entrée de Villard Siard sur RD 202 en venant d'Hauteville, vitesse excessive avant le premier ralentisseur.

Point n°7 de l'ordre du jour

Retour d'informations sur la participation aux diverses réunions et commissions du mois de juin.

- Odile ROYBON
 - Participation à l'Assemblée Générale de FIBRETIK
- Cathy GIRARD-MADOUX
 - IMPOTS réunion d'information pour les nouveaux élus. (Le paiement par chèque va disparaître)
 - SIEGC : toutes les communes versent une subvention de 3€ par repas et par enfant de la commune qui mange à la cantine
 - CONSEIL D'ECOLE
 - COMITE DES MAIRES
 - REUNION METROPOLE SAVOIE (SCOT)
 - INSTALLATION SYNDICAT DES EAUX (SIAE) Chamoux sur Gelon
- Gisèle FLAMMIER

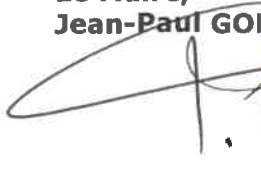
- CIAS première réunion
- ADMR
- Antonin JULIEN
 - SISARC mise en place des nouveaux adhérents aux syndicats.
- Jean RICHE
 - CONSEIL SYNDICALE SIAE élection du Vice-président M. VUILLERMET
 - ETAT DES RESEAUX D'EAU, des chambres de répartition, des vannes...
 - TRAVAUX A PREVOIR au niveau du Pont Royal...
- Jean-Pierre MEUNIER
 - SIAE avec Jean
 - LOUPS procédures et organisme à contacter
 - LES FORETS : visite usine/scierie
 - DEFENSE RHONE-ALPES : sensibilisation des correspondants aux risques
- Jean-Paul GORGES
 - DGFIP : réunion, avec secrétaires de Mairie
 - COMMUNAUTE DE COMMUNE : mise en place des différentes commissions Cœur de Savoie
 - Commémoration : Les rivaux (28 juin 1944)

Point n°7 de l'ordre du jour

DIVERS

- 1. Contrat Spécifique 1 an DORIANE 01/07/2026**
- 2. Commission Communale des Impôts Directs : nomination des représentants**
- 3. Permis de Construire en Instruction : 3**
- 4. Ventes de maisons en cours : 2**
- 5. OPAC : Réunion avec Jean-Paul GORGES et Jean Pierre MEUNIER, prise de contact le 29 juin 2026**
- 6. Gouter des aînés le 12 juin (8 personnes y ont participé)**

**Le Maire,
Jean-Paul GORGES**



**La Secrétaire de séance
Cathy GIRARD-MADOUX**

